

Rapport de jury – session 2018

Epreuve d'admission CAFIPEMF

Le mémoire et sa soutenance

Référence : circulaire n° 2015-109 du 21-7-2015

Préambule

Le rapport de jury de la seconde épreuve d'admission du CAFIPEMF vise à clarifier les attendus du mémoire et de sa soutenance.

Un grand nombre de candidats ont produit des écrits rigoureux répondant aux exigences de la recherche. Les sujets de recherche sont souvent originaux et utilement pragmatiques. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les candidats ont montré une volonté manifeste d'entrer dans un dialogue avec le jury.

Le mémoire professionnel

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer.

Destiné à renseigner le jury sur les capacités du candidat à observer, s'informer, analyser sa pratique pour l'affermir, le mémoire constitue également un élément essentiel de la formation du candidat et de son développement professionnel. Il vise à évaluer sa capacité à :

- *établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;*
- *articuler des compétences en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle ;*
- *formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème, élaborer des hypothèses opérationnelles ;*
- *mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) ;*
- *proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation*

Quelques remarques et conseils

Certains mémoires ne prennent pas en compte l'articulation entre didactiques disciplinaires et didactique de la formation. Il est indispensable que le mémoire traduise la maîtrise de contenus didactiques fondamentaux (comme la lecture au cycle 2, la construction du nombre au cycle 1 ou bien encore la compréhension des écrits au cycle 3 par exemple) et **la prise en compte de l'activité d'apprentissage des élèves.**

Cette épreuve exigeante nécessite de produire un écrit clair et précis gageant d'une réelle authenticité. A cet égard il convient :

D'élaborer :

- Une problématique qui ne soit pas réduite à une (des) thématique(s). Cette problématique doit être en cohérence avec un questionnement de futur formateur.
- Un questionnement qui permette d'envisager un ensemble de réponses ou pistes cohérentes de réflexion.

D'éviter :

- La trop grande "similarité" de certains mémoires sur la forme ou une trop forte modélisation du cadre.
- L'absence de références à la pratique, aux apprentissages et aux élèves.
- De perdre de vue l'indispensable confrontation de modèles issus de la recherche avec la pratique de classe ; l'articulation entre les savoirs théoriques et l'expérience n'est souvent pas assez solide.

D'adopter :

- Un lexique adapté, explicité, fondé sur des concepts maîtrisés.
- Des phrases et paragraphes toujours compréhensibles, inscrits dans un plan structuré.
- un positionnement déontologique signalant le caractère forcément limité des résultats dû au format du mémoire et au temps contraint de son élaboration limitant le nombre de cas étudiés.

La soutenance

Le candidat présente son mémoire professionnel (15 minutes) puis échange avec le jury (30 minutes).

La soutenance permet au jury d'apprécier la capacité du candidat à :

- se confronter à un problème, le constituer en objet d'étude et à mettre en œuvre un dispositif expérimental professionnel ;
- analyser sa pratique en la confrontant avec d'autres expertises (conseiller pédagogique, maître formateur notamment...);
- discuter du fondement des hypothèses retenues ;
- relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements.

Quelques remarques et conseils

La soutenance ne peut être réduite à des reprises du mémoire et doit s'attacher à :

- Inscrire la problématique dans un contexte professionnel défini.
- Mettre en valeur la démarche comme élément d'une construction professionnelle et personnelle.
- Témoigner d'une projection dans le métier de formateur, des compétences transférables dans d'autres domaines et niveaux d'enseignement.
- Utiliser le numérique au maximum du potentiel qu'il offre. Il serait intéressant de pouvoir donner à voir et à entendre des élèves dans la soutenance d'un mémoire qui porte sur la construction des compétences langagières orales, par exemple.

L'entretien avec le jury

Des qualités d'écoute et de communication sont indispensables pour cet entretien. L'échange doit s'appuyer sur des connaissances didactiques solides.

A cet égard, il convient :

- D'être en capacité d'accepter et d'adopter un regard critique sur les éléments avancés dans le mémoire et la présentation.
- D'établir des liens avec des éléments liés à l'expérience et aux connaissances.
- De se situer dans la perspective d'exercer des missions de formateur.
- De quitter la posture de « chercheur », pour celle de futur formateur.